

LE MADAWASKA

La Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. LE FEVRIER 1914

G.-E. DION, Administrateur

Mots de Paroles... Plus d'Actions...

Dans notre numéro du 28 janvier, nous parlions de l'équilibre mental des Français de nos provinces de considérer concitoyens de langue anglaise comme des êtres supérieurs. Nous disions que la première chose qu'il importe de faire, le premier pas vers l'effacement de cette impression, est de nous frapper la poitrine et de dire un sincère "Mea culpa". Nous disions aussi que le mal était causé par le fait que nous sommes plus fertiles en paroles qu'en œuvres; que nous manquons de patriotisme pratique qui consisterait à encourager, comme elles le méritent, nos institutions françaises.

Souvent nous nous plaignons des autres nationalités, nous criions à l'injustice, lorsque les choses dont nous nous plaignons sont arrivées par notre propre faute, par notre apathie, par notre manque de patriotisme éclairé et pratique. Nous nous plaignons dans la défaite, nous disons de gros mots à l'adresse de nos voisins de langue étrangère, mais nous ne nous mettons pas à l'œuvre pour nous réorganiser et compléter nos plans d'attaque et de défense.

On ne marche pas sur un homme qui sait se tenir debout. Lorsqu'on nous passe sur le dos, c'est que nous sommes courbés ou aplatis.

Tout dernièrement une élection civique avait lieu à Moncton. Pour la première fois, un Acadien briquait les suffrages pour la mairie. Tout semblait aller à merveille pour le candidat français. Il avait le support d'un nombre assez considérable d'Anglais. Il perdit faute d'organisation, mais surtout, parce que trois cents Acadiens de Moncton ne purent voter, n'ayant pas payé leurs taxes. Apathie! Indifférence coupable! Que de victimes ne fais-tu pas dans nos rangs.

M. Rémi Benoit s'exprime ainsi dans l'Évangeline du 4 février: Nous parlons beaucoup, nous nous plaignons qu'on nous fait des injustices dans maintes occasions. Commençons donc par nous faire justice à nous-mêmes. Comment peut-on raisonnablement demander que nos concitoyens d'autres nationalités nous fassent justice, vont s'occuper de nous du tout, quand ils voient que nous ne cherchons pas à nous rendre justice à nous-mêmes? Pourquoi ne pas commencer par s'aider si nous voulons être aidés? Le proverbe "aide-toi et Dieu t'aidera", est toujours vrai, et il est vrai aussi de dire: aidez-vous et vos concitoyens vous aideront. Croit-on, vraiment, que les autres vont venir offrir les positions de responsabilités, les places d'influence et d'honneur, en s'en privant eux-mêmes, quand nous ne prenons pas les moyens et la peine de les obtenir? Nous nous plaindrons bien longtemps encore si nous attendons cela.

Le fait est que nous critiquons, et nous accusons les autres nationalités, parmi lesquelles nous vivons, d'injustice envers nous, souvent bien à tort, quand nous nous tenons en arrière et nous ne faisons rien pour nous-mêmes, nous ne prenons pas les bons moyens, les moyens légaux et légitimes, d'atteindre ces positions qui nous reviennent. Cessons donc de parler avec tant de bruit et agissons plutôt, sagement mais énergiquement.

Soyons donc vraiment des hommes, de bons citoyens, intéressons-nous sérieusement aux affaires publiques, qui sont les nôtres, et prenons les moyens de nous mettre dans une position d'exercer nos droits civils. Les gens d'origine différente de la nôtre, veillez bien le croire, nous connaissent maintenant pour ce que nous sommes généralement, c'est-à-dire, pour des hommes qui se contentent de parler haut et beaucoup, mais qui agissent peu et d'une manière peu pratique.

Ce n'est pas l'intelligence qui fait défaut chez nous, mais bien le manque d'énergie, d'esprit d'initiative, et, pour me servir d'expressions anglaises qui expriment beaucoup d'énergie et de fermeté, il nous manque surtout le PUSH et le BACKBONE.

A vendre

Une bonne maison dans un centre de commerce. Comprend un magasin dans le bas et un logement de huit appartements dans le haut. Cette maison est pourvue de toutes les améliorations modernes: eau, lumière électrique, fournaies, etc. pourvue d'étable, de hangar pour bois et voiture. Située sur la Rue Victoria conditions faciles. S'adresser à: ANSELME B. SOUCY, Edmundston N. B.

Avis de Legislation

Avis est par les présentes donné que demain sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant La Cie d'Imprimerie du Madawaska, Limitée, dans le but de publier un journal hebdomadaire dans la ville d'Edmundston, et de faire tout ouvrages généralement faits dans une imprimerie. Daté le 5 février, 1914. MAX. D. CORMIER, Solliciteur pour les Applicants.

Lettre circulaire adressée aux anciens élèves de l'Hôpital de St-Basile, N.B.

M..... Cette année est le quarantième anniversaire de l'ouverture du pensionnat et de l'externat de notre ALMA MATER de St-Basile. De plus, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Basile viennent de terminer l'érection de nouvelles bâtisses, à savoir: la chapelle, le monastère et le pensionnat. Si l'extérieur en est fini, il n'en est pas ainsi de l'intérieur qui est presque tout à faire. Et vous connaissez la modicité des moyens de ces dévouées Religieuses.

Il est donc venu à la pensée de quelques anciens élèves de l'Académie de l'Hôtel-Dieu de St-Basile d'en appeler à la générosité de leurs compagnons, anciens élèves comme eux. Il s'agit de collecter parmi nous assez d'argent pour pouvoir terminer l'intérieur de la chapelle dont le coût dépassera \$6,000 et qui, une fois terminée, demeurera comme un monument de notre reconnaissance. Vous pouvez collecter parmi vos connaissances et vos parents. Les noms des donateurs seront inscrits dans un cahier spécial et conservé à l'Hôtel-Dieu même. Nous vous prions aussi de nous envoyer les noms et adresses de vos compagnons, contemporains ou autres qui demeurent près de vous ou au loin afin que nous puissions leur envoyer une circulaire à eux-mêmes. Un même mouvement se fait parmi les anciennes élèves.

Envoyez votre contribution et l'argent que vous aurez collecté par billet de banque, mandat poste ou bon de poste au secrétaire trésorier dont le nom et l'adresse suivent, ou à n'importe quel membre du Comité.

Nous fermerons la liste aux premiers jours d'Avril et nous ferons notre offrande le plus tôt possible.

Donnez généreusement, donnez sans compter.

Président honoraire: Mgr L. N. Dugal, V. G. P. D. Curé de St-Basile.

Comité exécutif: Messieurs.

- Rév. M. Eloi Martin, St-André, N. B.
- W. Conway, Edmundston, N. B.
- MM. Pat. Thériault, Grand Isle, Me.
- Lévi Soucy, St-Basile, N. B.
- Lévi Gagnon, Edmundston.
- Pat. Smith, Rivière-Terte, N. B.
- Léonide Michaud, Fort Kent, Me.

Secrétaire trésorier: Jos. A. Cyr, St-Basile, N. B.

Comité exécutif: Dames.

- Mesdames Z. Lizotte (V. Gagnon) Edmundston.
- Fred Smith, (E. Morneau) Van Buren.
- Dr A. Gny, (T. Hart) Edmundston.
- Charlie Cyr, (A. Pelletier) St-Léonard.
- Georges Bernier, (A. Ouellet) Connors.
- Régis A. Cyr, (N. Violette) St-Basile.
- Antoine Soucy, (Marie Albert) Clair.

Secrétaire-trésorière: Melle M.-Anne Daigle, St-Basile.

Nous ne ferons qu'ajouter quelques remarques à cette lettre circulaire qui se passe de commentaire pour qui veut comprendre. Les anciens Elèves et les anciennes Elèves de l'Hôtel-Dieu de St-Basile, N. B. viennent de faire un noble mouvement de reconnaissance envers cet Hôtel-Dieu qui a contribué pour la plus large part au relèvement moral et intellectuel de cette partie du pays des deux côtés de la rivière St-Jean, qu'on appelait autrefois le Madawaska et dont une partie aujourd'hui est comprise dans l'état du Maine. Nous considérons donc l'œuvre de l'Hôtel-Dieu comme nationale et non seulement les Anciens Elèves des deux sexes de cette Institution devraient participer à ce mouvement mais le public en général devrait venir en aide à ces Religieuses dont le dévouement ne s'est jamais démenti depuis quarante ans tant auprès des malades qu'auprès des enfants qu'elles ont instruits et qu'elles instruisent encore aujourd'hui. L'œuvre continue et le dévouement aussi.

Que chacun donne et ce sera bientôt fait.

Les anciens Elèves et les anciennes Elèves qui ne recevront pas de lettre circulaire sont priés de communiquer avec les secrétaires-trésoriers.

Grâce à l'obligeance du journal "Le Madawaska", les noms des donateurs paraîtront chaque semaine sur ce journal à mesure que leur offrande sera reçue. Ainsi le public sera tenu au courant des progrès du mouvement.

Soyons fiers de cette Institution et prouvons-lui notre admiration et notre reconnaissance par des actes tangibles.

E. M.

Noms des Anciens Elèves et des Bienfaiteurs qui ont envoyé leur offrande

- Melle Alice Gagnon, Frenchville, Me., \$1.00; Melle Arthémise Nadeau, Fort Kent, Me., \$1.00; M. Albert Soucy, Fort Kent, Me., \$1.00; Melle T. Bernard, St-Basile, N. B., \$1.00; Melle Hèle Thériault, St-Léonard, N. B., \$1.00; Mlle Z. Lizotte, Edmundston, N. B., \$5.00; Mlle L. Lizotte, Edmundston, N. B., \$5.00; Dr E. A. Lagacé, St-Basile, N. B., \$25.00; Mlle J. W. Hall, Edmundston, N. B., \$5.00; Mlle William Morin, St-Basile, N. B., \$1.00; Mlle Léonide Gagné, Edmundston, N. B., \$10.00; M. Ernest Gagné, Edmundston, N. B., \$1.00; Mlle D. Martin, St-Léonard, N. B., \$5.00; M. Jos. Daigle, St-Basile, N. B., \$1.00; Révérend Père A. Goy, St-Basile, N. B., \$1.00; M. Patrick Thériault, L. Is., Me., \$10.00; M. Henry Martin, L. Is., Me., \$5.00; Melle Sophie Dufour, St-Basile, N. B., \$1.00; M. Thomas Hébert, Madawaska, Me., \$5.00; M. William Hébert, Madawaska, Me., \$1.00; Melle Marie Hébert, Madawaska, N. B., \$1.00; Mlle Dr P. C. Lajoie, Connors, N. B., \$5.00; Mlle Philis Morneau, St-Jacques, N. B., \$10.00; M. A. F. Gagné, Shéri-don, Me., \$1.00; Mlle Alex. Devost, Siegas, N. B., \$1.00; Rev. M. Levesque, Tancat, N. B., \$100.00; Mlle Edouard Cyr, St-Basile, N. B., \$5.00; Mlle N. B. Ragnotte, St-Basile, N. B., \$5.00; Melle Elisabeth Langlois, St-Basile, \$1.00; M. L. A. Gagnon, Edmundston, N. B., \$10.00; M. David Fortin, St-Basile, N. B., \$5.00; M. Jos. Guinard, St-Basile, N. B., \$2.00; M. Will. Marquis, St-Basile, N. B., \$1.00; Mlle Chrys. Oubras, St-André, N. B., \$1.00; M. F. U. Lavallée, Montreal, P. Q., \$2.00; M. Denis L. Daigle, St-Basile, N. B., \$20.00; M. Cyrille Beaulieu, St-Basile, N. B., \$1.00.

SEALED TENDERS addressed to the under signed and endorsed "Tender for Public Building, St. George, N. B." will be received at this office until 4.00 P. M. on Monday, March 2, 1914, for the erection of a public building, at St. George, N. B.

Plans, specification and form of contract can be seen and forms of tender obtained at this Department, on application to Mr. Waterbury, Superintendent of Building, St. John, N. B., and at the Post Office, St. George, N. B.

Persons tendering are notified that tenders will not be considered unless made on the printed forms supplied, and signed with their actual signatures, stating their occupations and places of residence. In the case of firms, the actual signature, the nature of the occupation, and place of residence of each member of the firm must be given.

Each tender must be accompanied by an accepted cheque on a chartered bank, payable to the order of the Honourable the Minister of Public Works, equal to ten per cent (10 p. c.) of the amount of the tender, which will be forfeited if the person tendering declines to enter into a contract when called upon to do so, or fails to complete the work contracted for, if the tender is not accepted the cheque will be returned.

The Department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

By order, R. C. DESROCHERS, Secretary.

Department of Public Works, Ottawa, February 5, 1914.

Newspapers will not be paid for this advertisement if they insert it without authority from the department.—52778.

AVIS

Aux porteurs d'actions dans la Cie de Chaussures de Fraserville, Ltée. Résidents dans le Comité de Madawaska

Le soussigné actionnaire lui-même dans la dite Compagnie, sera présent à l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu à Fraserville le 18 mars prochain.

Le soussigné se chargera de représenter ceux des actionnaires qui désireront lui confier leurs intérêts dans cette Compagnie.

L. A. Dugal.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Casier Postal "S" Tél. 76-42
MAX. D. CORMIER, B. A. L. L. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 4 Téléphone
J. E. MICHAUD, B. A. L. L. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

MEDECINS

Phone 11-12
A. J. GUY, M. D.
Médecin Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
P. H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 30-41
EMILE SIMARD, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
ALB. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

ANDRE A. LEVESQUE
MARCHAND GENERAL
Marchandises Sèches, Epicerie, Ferromerie, Vaisselle
Propriétaire de Boucherie
Je fais aussi le commerce de montons
ST-ANDRE, CO. MADAWASKA, N. B.

Casier Postal 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS. A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et Tapisseries

Téléphone
LOUIS A. DUGAL
Contracteur Electricien
EDMUNDSTON, N. B.

W. M. Martin & Co
MARCHAND EN GROS

Vins et Liqueurs de toutes sortes

EDMUNDSTON, N. B.
BOITE POSTALE, No. 57.

E.-H. CIMON
Résidence : Avenue Fraser.
Bureau : Bloc Cimon,
Rue de l'église
LEO BERUBE
Bureau : Rue de l'église
Bloc l'église - Fraserville P.Q.

WYVIN & LANGLAIS
Bloc Belle - Vis-à-vis l'église
Fraserville, P.Q.

LEON PARADIS, L.L.L.
Bureau : Rivière-du-Loup,
Station, P.Q.
Tél. Kamouraska..... No. 79
Téléphone National..... No. 105

LOUIS-A. TALBOT
Rue Lafontaine,
Riv.-du-Loup, Station.
Tél. Kamouraska..... No. 292

S.-C. RIOU
Bureau : Rue de l'église, bloc Riou,
Fraserville, P.Q.

Dr LUC LEBEL
Médecin spécialiste-
Consultations de midi à 2 hrs
de 8 à 10 hrs, p.m.
Téléphones National, Kamouraska,
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.

ERNEST PETTIGREW
Médecin et chirurgien-
Bureau de feu Dr. F.-E. Gilbert
Téléphones National, Kamouraska.

Dr Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies des yeux,
oreilles, nez, gorge.
Bureau : Rue de la Station, Fra-
serville.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. Bellechasse, No. 519.
N.B. - Ne pratique que sa spécia-
lité.
Heures de bureau : 8.30 hrs à 11.30
hrs A.M. et 1.30 à 5 hrs P.M.
Soir : 7 à 8 P.M.

Dr M. OUMET
Des Hôpitaux de Montréal et du
"Post Graduate de New-York"
Spécialités : Chirurgie obstétrique
et hygiène publique.
217, Rue Lafontaine (bloc Devost)
Téléphones Kamouraska, National.

Dr A. LANDRY
D. D. S. L. D. S.
Tél. Kamouraska 33.
Tél. National 19.
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup, Sta.

Dr T.-A. COTE
Médecin-vétérinaire-
4, rue Daubien - Fraserville P.Q.
Téléphones : Kamouraska, 302
National, 559.

CHS. DEVOST
Marchand de voitures-
Spécialité : ouvrages en caout-
chouc de toutes sortes pour roues
couvertures, etc.
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 254

ERS PELLETIER
Marchand-épicer-
Et agent d'instruments aratoire
pour la Compagnie Moody Terre
bonne.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

TABAC ! TABAC !
Avis aux marchands. Pour
votre assortiment de tabac
Adressez-vous à
JOS. FRENETTE.
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta
Par téléphone ou par lettre.

JOS.-N. ANCTIL
Marchand de liqueurs-
Pr face de la Station I.C.R.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.
Tél. Kam. 257. Tél. Nat. 3.

JEAN RHEAUME
Boucher-
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

ARSENE THIBAUT
Marchand de chaussures-
Le plus grand détail de chaussu-
res de la Ville. Chaussures faite-
sur commande, garanties en cuir
solide.
Tél. Kam., 83 - Fraserville P.Q.

J.-E. LEVESQUE
Marchand-sellier-
Couvertures d'hiver pour chevaux.
Griottes, Clochettes, Pompons, etc.
Aussi : Poudre à Conditions pour
chevaux, etc.
Tél. Kamouraska No. 159
Boîte postale 174
Rue Lafontaine, près de l'Hôtel
de-Ville.

VICTOR DEVOST
Marchand-épicer-
Rue Lafontaine - Fraserville P.O
Pour l'eau minérale de St-Ger-
main adressez-vous à M. Victor
Devost, marchand, rue Lafontaine
Téléphones National et Kamouras-
ka.

J.-A. CHAREST
Epicier-
Rue Lafontaine
Toujours en mains fruits, légu-
mes, liqueurs, etc., etc., à des prix
défiant toute compétition.

PHILIPPE RIOUX
Marchand de Chaussures-
Cloues et Bas.
Agent Strider par Franck W. Slater
Agent Eagle Shoe.
Spécialité : réparations toutes es-
pèce, cuir feutre et caoutchouc.
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

LOUIS MARQUIS
Boucher-
Toujours en mains : Bœuf, veau,
mouton, porc, volaille, etc.

T. MERETTE
Voiturier-
Voitures de commande,
Réparations de toutes sortes
Ave. Hôtel de Ville
Fraserville, P.Q.

D.-E. MORIN
Agent général et inspecteur
Pour les Compagnies d'assuran-
ce-feu :
La "Factories", fondée en 1872-
La "Sterling" -
La "British Colonial Fire Assu-
rance Co." -
La "National Union" -
Bureau : Rue St-Georges.

J.-D. PROULX
Marchand de fleur-
Boulangier-
Rue Jones - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska No. 14

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre.
Rue de la Cour.

C. DUCHARME
Marchand-tailleur-
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.
Téléphone Kamouraska.

NOTAIRE
J.-OSCAR LEVESQUE, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
Règlements et administrations de
successions.
BUREAU : Bloc Riou, Rue de l'Église,
RÉSIDENT : Château Grandville,
Téléphones : Kamouraska et National
FRASERVILLE, P.Q. QUE.

Agent d'Assurance
JOS.-E. MARCOTTE
AGENT GENERAL
THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.
Bureau-chef : Winnipeg.
Boîte Postale 108 - Tél. Kam. 443.
Bureau : 144 Rue Lafontaine
FRASERVILLE, P.Q. QUE.

ROY & TOUPIN
INGENIEURS CIVILS
Bureau : 187 St-Denis - Tél. Est 1900
MONTREAL

HOTEL COMMERCIAL
Rue de la Cour
Membres confortables. Ser-
vice de premier ordre.
Salles d'échantillons à la dis-
position des voyageurs.
S. J. BERNARD, prop.
Fraserville, P. Q.

ACHETEZ AU COMPTANT-
A LA-
PHARMACIE
DU
Dr J. hu Kane
Rivière du Loup Station, P.Q.
ATTENTION SPECIALE
aux commandes données par malle
ou par téléphone.

Avis
Les Dames sont avisées que la
Bouanderie de Fraserville se charge
de tout lavage fait sur demande.
Prix spéciaux faits pour linge
lavé, seulement sans repassage.
Téléphonez après avoir des ren-
seignements M. Paradis se fera un
plaisir d'aller vous voir et vous ren-
seigner.
Bouanderie de Fraserville,
J. L. PARADIS, Propriétaire.

Abonnez-vous au
"Madawaska"

SOUVENIR DE
FAMILLE
Important Registre
Familial
Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00
S'adresser à l'auteur
Rev. E.-P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Témiscouata P. Q.
n. 5-6 m

LE 28 OCTOBRE 1913
DERNIÈRES EX-
CURSIONS DE
COLONS
au MANITOBA,
SASKATCHEWAN,
ALBERTA.
Taux réduits pour WINNIPEG,
EDMONTON et les stations inter-
médiaires.
BILLETS BONS POUR 2 MOIS
WAGONS - SALON - OBSERVA-
TOIRES.
Maintenant attachés aux trains
laissant Québec et Montréal à 1.30
hrs p. m., tous les jours.

TRAIN DE LUXE
A 5.00 hrs p. m., tous les jour-
de la Gare du Palais, Québec. Ser-
vice de Wagons Salon et Wagons-
Restaurant.

CONSULTEZ-NOUS
Pour tout voyage, nous vous
donnerons avec plaisir des conseils
et renseignements précis.
Pour billets et renseignements gé-
néraux s'adresser à 30, rue St-Jean,
angle Côte du Palais, Québec. Ser-
vice de la direction de ce couvent. Elles
ouvrirent un pensionnat et com-
mencerent les classes avec une al-
location annuelle du Gouvernement
provincial. Le 8 mai 1871, la lé-
gislation du Nouveau-Brunswick
ayant passé sa loi des écoles non-
confessionnelles ou neutres, les
Sœurs de la Charité se virent privées
de l'allocation qui était leur princi-
pal soutien, et, après avoir vainement tenté de maintenir leur école
avec les seules contributions des pa-
roissiens, assez pauvres, elles
durent abandonner l'établissement,
au printemps de 1873.

Avis important
Nous prions nos correspon-
dants de nous faire parvenir
leurs envois pas plus tard que
mardi soir.
Nous faisons remarquer que
toutes correspondance etc, en
voyée pour publication, doit
être accompagnée du nom de
celui qui l'envoie. Aucun arti-
cle ne sera publié sans cette
formalité. Le nom ainsi don-
né sera gardé secret et ne pa-
raîtra pas sur le journal à
moins d'avis spécial.

A Vendre
Une magnifique propriété à ven-
dre située sur la rue Main Street, en
face de l'Hôtel Commercial.
A très bonnes conditions.
S'adresser à
JOS. CHARRON,
Edmundston, N. B.

A Vendre
à Baker Brook
Une maison, shede à bois, et à
voiture, et étable. Grandeur du
terrain, 85 x 112, en face de F. X.
Cyr.
S'adresser à
D. Z. DAIGLE,
Lac Baker.

DANGER A CONJURER
La négligence que tue plus de monde que
tous les épidémies réunies. On néglige
de soigner un commencement de
rhume, donnant ainsi aux germes de la
contagion tous les facilités d'envahir
l'organisme affaibli et de se multi-
plier avec une rapidité foudroyante.
Que de soncis, que de dépenses, que
de souffrances on s'éviterait si, au pre-
mier symptôme de rhume, on prenait
quelques doses de Baume Rhumal,
un remède, qui ne compte que des suc-
cès à son actif et qui a sauvé des mil-
liers d'existences menacées depuis bien-
lôt trente ans qu'il a été mis sur le
marché ; c'est le spécifique du rhume-
vous le trouverez chez votre pharma-
cien. 25c la bouteille.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'HOTEL-DIEU DE
SAINT-BASILE DE MADAWASKA, N. B.
(DE 1873 A 1910)

Au mois d'avril 1857, mourait,
à Saint-Basile, le très-révérend
missionnaire Antoine Langevin, vi-
caire-général de l'évêque de Saint-
Jean, au Nouveau-Brunswick, et
curé de Saint-Basile, depuis le mois
d'octobre 1835. Dans son testa-
ment l'abbé Langevin légua à la
corporation épiscopale une terre de
près six arpents en largeur sur une
longueur d'un mille et demi, sise à
proximité de l'église paroissiale et
destinée à l'établissement "d'un
Couvent pour l'éducation des jeunes
filles de Madawaska."

L'abbé Hugh McGuirk, qui lui
succéda, à l'automne de 1857, com-
mença, bientôt après son arrivée, la
construction du couvent projeté,
qui consistait en un corps principal
de quarante pieds sur trente, à un
seul étage, avec mansarde très basse ;
en une aile (en arrière) de soixante
pieds sur vingt-cinq, de même
hauteur que la partie précédente,
pour le pensionnat et les classes, et
une chapelle annexe de soixante
sur trente pieds. Les dépendances,
granges, vaste construction de cin-
quante et trente pieds, ainsi que les
remises, furent construites plus tard.

En 1859, trois Sœurs de la Charité
de Saint-Jean, N. B., vinrent prendre
la direction de ce couvent. Elles
ouvrirent un pensionnat et com-
mencerent les classes avec une al-
location annuelle du Gouvernement
provincial. Le 8 mai 1871, la lé-
gislation du Nouveau-Brunswick
ayant passé sa loi des écoles non-
confessionnelles ou neutres, les
Sœurs de la Charité se virent privées
de l'allocation qui était leur princi-
pal soutien, et, après avoir vainement tenté de maintenir leur école
avec les seules contributions des pa-
roissiens, assez pauvres, elles
durent abandonner l'établissement,
au printemps de 1873.

La communauté de l'Hotel-Dieu
de Montréal ayant, en 1868, con-
senti de prendre soin des lépreux du
comté de Gloucester, avait, à cette
fin, envoyé un petit groupe de
Sœurs, fonder à Tracadie une suc-
cursale de son Institut.

L'année suivante, la même Com-
munauté, à la demande de Mgr
Rogers, envoyait d'autres Sœurs, sous
la conduite de la mère Davignon,
supérieure, ouvrir un Hôpital et
une Académie dans la ville de Cha-
atham. Lors du départ des Sœurs
de la charité de Saint-Basile, en
1873, M. McGuirk se trouvait ma-
lade, à l'Hôpital de Chatham et
entretenait souvent la mère Davi-
gnon du chagrin qu'il éprouvait
de voir son couvent de Saint-Basile
abandonné. L'idée vint alors à
cette dévouée religieuse, qui avait
déjà participé à la fondation de
deux maisons de son Institut, l'une
à Kingston et l'autre à Chatham,
de se mettre à la disposition de Mgr
Rogers pour aller prendre soin de ce
couvent avec des Sœurs de sa Com-
munauté de Montréal, si les autori-
tés le trouvaient agréable. Il y eut
correspondance de part et d'autre ;
la Mère Pagé, supérieure de l'Hotel-
Dieu de Montréal, après avoir été la
première supérieure de la maison de
Tracadie, et la Mère Davignon, al-
lèrent visiter le couvent de Saint-
Basile, au commencement de Sep-
tembre 1873, et le résultat de ce vo-
yage fut l'établissement de l'Hotel-
Dieu.

Le 4 octobre 1873, la Mère Davi-
gnon arrivait définitivement à Saint-
Basile, comme Supérieure du nou-
vel Hotel-Dieu avec les Sœurs Gué-
rin, Brissette et Philomène ; et, le
11 du même mois, les Sœurs Mail-
let, Collette et Rachel venaient
compléter le personnel de la commu-
nauté naissante. L'installation af-
ficielle et canonique eut lieu le 10
novembre. C'est à cette date que
les Sœurs de Saint-Basile célébrèrent
chaque année l'anniversaire de la
fondation de leur Hotel-Dieu. Mgr
Rogers était venu de Chatham, vo-
yage alors pénible et long, tout ex-
press pour cette cérémonie de l'ins-
tallation.

Les Sœurs de la Charité avaient
rempoité ou vendu tout le mobilier,
qui leur appartenait, de sorte que
les Sœurs de l'Hotel-Dieu trou-
vèrent une maison absolument vide.
Il n'y avait alors, au Madawaska
aucun magasin où l'on pût se pro-
curer les objets même de première né-
cessité, tels que mobiliers ou poêles, et
la plus proche place d'affaires com-
me la plus proche station de chemin
de fer était Rivière-du-Loup, à une
distance de plus de quatre-vingt mil-
les. A cette saison d'automne, les
hommes et les chevaux étaient dé-
jà partis pour les chantiers. Le
couvent n'avait aucune provision
de bois pour l'hiver. Les Sœurs se
retrairent dans la mansarde du
petit corps principal, qu'elles occu-
pèrent en un parloir, en une
pharmacie, en une petite chambre à
trois lits pour les malades pauvres,
et en une autre chambre pour la
Supérieure. Celle-ci tomba bientôt
malade et mourut, le 2 février sui-
vant. Il fallut un courage surhu-
main à ces religieuses, toutes élevées
dans l'aisance et sortant du com-
fortable Hotel-Dieu de Montréal, pour
résister aux dures épreuves de la
pauvreté et du froid, durant ce pre-
mier hiver. Cependant elles accep-
tèrent une pauvre petite orpheline
et reçurent quelques malades qu'elles
soignaient, réchauffaient et
nourrissaient en gelant et jénaient
elles-mêmes.

A la fin de l'été 1874, elles ou-
vrirent les classes et un pensionnat
de jeunes filles. Le tarif des pen-
sionnaires était cinq dollars, et
quelquefois quatre, par mois, pour
la nourriture et l'enseignement ;
les externes, peu nombreuses, parce
qu'il n'y avait pas alors de village
à Saint-Basile, étaient censées don-
ner vingt-cinq sous par mois pour
suivre les classes. Les malades
pauvres étaient reçus gratuitement,
en autant qu'il y avait de places, et
ceux qui en avaient les moyens, pa-
yaient trente sous par jour. Un
malade qui demandait à occuper
l'unique chambre privée, donnait
cinquante sous par jour. La com-
munauté subsista ainsi pendant
trois ans. Les Sœurs étaient trop
à l'étroit dans leur basse et petite
mansarde : l'air manquait. Obli-
gées, faute de meilleure local, de
faire le lavage pendant l'hiver,
dans la grange, elles y souffraient
terriblement de froid, et la pauvre-
té les condamnait à une nourriture
insuffisante et impropre. Aussi,
durant ces trois premières années,
la Supérieure mourut et trois des re-
ligieuses venues de Montréal, soit
au début, soit depuis la fondation,
retournèrent, épuisées à la Maiso-
nière, où elles s'éteignirent bientôt.

En l'été 1876, l'Hotel-Dieu de
Montréal qui avait déjà sacrifié
plusieurs de ses Sœurs et fourni
plus de \$6,000.00 pour l'établisse-
ment de Saint-Basile, envoya le Pè-
re Raynel de la Société de Jésus
faire une enquête sur place et s'as-
surer s'il ne serait pas plus sage
d'abandonner une fontaine si ingra-
te. Le résultat de cette enquête fut
que l'établissement serait
abandonné et les Sœurs rap-
pelées à Montréal. La petite famille
religieuse de Saint-Basile, surtout
deux des fondatrices, les Sœurs
Guérin et Maillet, demandèrent avec
instances de faire encore une année
d'essai ; ce qui fut accordé. Dans
l'hiver suivant, M. Thériault, dépu-
té à la Législature, fit don du bois
nécessaire pour la construction
d'une allonge destinée à servir d'hô-
pital et de logement aux Religi-
euses. Le 3 juillet 1877, on levait
la charpente de ce qui semblait alors
un très vaste édifice : soixante et dix
pieds sur cinquante, à deux étages,
avec mansardes sous le comble. Les
économies de la Communauté, le
produit d'un petit bazar, certaines
aumônes surtout du clergé et de
l'évêque, bien pauvre lui-même, et
le travail gratuit de quelques paro-
issiens, permirent de parachever, ou



CHEMIN DE FER DE LA COUATA

HORAIRE depuis le 1er novembre 1913
Express : Dép. Riv. du Loup 7.20 a. m.
Arr. Comber. 12.23 p. m.
Mixte : Dép. Riv. du Loup 11.40 a. m.
Arr. Comber. 5.30 p. m.
Express : Dép. Comber. 9.33 p. m.
Arr. Riv. du Loup 12.45 p. m.
Mixte : Dép. Comber. 7.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.40 p. m.
Service quotidien excepté le dimanche,
avec le Can. Pac. Ry. pour l'Est et
Frédéricton et St-Jean M. Louton
Presque Isle, Carleton Place, Me-
Rt à Rivière du Loup avec les
trains express de l'Intercolonial.
Pour plus amples informations, pros-
pectus, etc. s'adresser à
G. G. Grundy, Gérant général.
P. X. Bélanger, Agent général à
Riv. du Loup et Frét.

GRAND TRUNK
RAILWAY SYSTEM

A partir de dimanche, le 20 Sept. 1913
le convoi No 3 quittera Lévis à 11
p. m. (tous les jours). Arrivera à
Montréal à 7 hrs p. m.
SYSTEME DU GRAND TRUNK
A partir de dimanche le 29 septembre
1913, le CONVOI No. 3 quittera Lévis à
12.30 p. m. (tous les jours) NOTE : Les
passagers voyageant sur ce convoi pour-
ront prendre le CONVOI No 3 de Lévis
à Montréal à 6.05 p. m.
A partir de la même date, le CONVOI
No. 6 quittera Richmond à 7.55 p. m. et
arrivera à Lévis à 10.40 p. m. (tous les
jours excepté le dimanche)

Intercolonial
RAILWAY

Le et après le 1er Novembre 1912 les
convois chemin de fer voyageront com-
me suit :
Les Trains quitteront la Rivière du Loup
No 199 Océan Limité pour Lévis,
Québec, Montréal : 23.35
No. 33 Express rapide pour Qué-
bec et Montréal, tous les jours
[sauf le dimanche] : 9.10
No 45 Express pour Lévis, [tous
les jours, [excepté le dimanche] : 5.45
No 47 Mixte pour Lévis tous les
jours excepté le dimanche : 20.40
No 49 Mixte pour Harlowe Jet.
tous les jours le [dimanche excepté] : 6.30
No 151 Express pour Lévis, Qué-
bec et Montréal [tous les jours ex-
cepté le dimanche : 17.20
No 134 Express pour St-Jean N. B.
et Halifax [tous les jours] sauf le
dimanche : 17.50
No 44 Mixte pour Ste-Plavie,
tous les jours [excepté le diman-
che] : 7.00
No 150 Express pour Ste-Plavie,
[tous les jours] sauf le dimanche : 12.55
No. 200 Océan Limité pour Ha-
lifx, St John, N. B. : 3.35
Wagons lits et restaurant aux express
maritime entre Montréal et Halifax.
Tous les convois sont réglés d'après le
temps "Eastern Standard Time" 24 heu-
res étant minuit

LA BANQUE
NATIONALE

FONDÉE EN 1800
CAPITAL : \$2,000,000.00
RESERVE : 1,550,000.00
Nous acceptons des dépôts de
\$1.00 ou plus.
L'intérêt compte du jour du
dépôt.
Nous avons des correspondants
par le monde entier et nos MAN-
DATS DE VOYAGE sont payables
au pair partout.
Notre bureau de PARIS (rue
BOUDREAU, 17, SQUARE DE
L'OPERA) offre des avantages ex-
ceptionnels au commerce et au public
voyageur.
Les virements de fonds, les col-
lections, les paiements, les crédits
effectués et les placements sont
effectués en Europe, aux Etats-
Unis et au Canada, aux plus bas
taux.

à peu près, l'extérieur de l'édifice
bâti, à l'automne, et d'y aménager,
l'année suivante, trois pièces pour
les Sœurs et deux petites salles
pour les malades. Ce ne fut qu'à
l'automne de 1881 que l'on parvint
à terminer l'intérieur. Il avait fallu
plus de quatre ans pour trouver les
ressources nécessaires à la construc-
tion d'une maison de si petites di-
mensions : la pauvreté avait tout
paralysé, sauf le zèle et la charité
des bonnes Sœurs.

(A suivre)

C'EST SURPRENANT !!

Ce que vous en avez pour votre argent

CHEZ

JOHN J. DAIGLE

Assortiment Complet :

EPICERIES, PROVISIONS, Etc.

Nous donnons des coupons de 10 p. c. sur
achat au comptant

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE

Nous venons de recevoir un CHAR de FLEUR de 1^{ère} qualité que nous vendrons à
reduction d'ici aux fetes.

VENEZ OU TELEPHONEZ

— POUR VOS —

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous
a l'imprimerie **" LE MADAWASKA "**

• TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE •

DEMANDEZ NOS PRIX

Nous faisons toutes sortes d'impressions

Abonnez-vous au " MADAWASKA "

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA		ETRANGER	
Un an,	\$1.00	Un an,	\$1.50
Six mois,	50c	Six mois,	0.75

TARIF DES ANNONCES

Annouces légales, première insertion, la ligne 10 cts
 par insertion subséquente, la ligne 5 cts
 Annouces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion 50 cts
 par insertion subséquente 25 cts
 Avis de naissances, mariages et décès 25 cts
 Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés
 Petites annouces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.
 par chaque insertion 25 cts
 Tarif spécial pour annouces à long terme.

NOTES LOCALES Van-Buren

Dame Eulbe LaJoie et sa petite fille Yvonne Marie était en promenade chez leur oncle Hilaire Enond à Frenchville Mc la semaine dernière.

MM. Léville et Xavier Violette et Eddie Enond sont partis pour les chantiers mardi de cette semaine.

M. Jos Bérubé, de St-Jacques, était de passage à nos bureaux vendredi dernier.

Il fait un froid terrible. Le thermomètre marquait ce matin 48° sous zéro Brrrrr.....

Nous avons eu l'honneur de saluer à nos bureaux M. l'abbé Saindon, enfant de St-Hilaire et ex-ecant de Saint-Ministre à Renau's N. B. M. Saindon est en visite pour quelques jours chez son frère M. Willard Saindon.

M. Lavallée représentant de la mai-on de papier Rolland était à nos bureaux ces jours derniers.

Un léger accident à notre presse a été la cause qu'un certain nombre de nos copies de la semaine dernière était en mauvaise état. Nous en demandons pardon à nos lecteurs et nous espérons que la chose ne se renouvelera plus.

Grand Souper au couvent mardi prochain le 17 à 6 heures.

Il y aura un succès, car les dames d'Edmundston ne font pas les choses à moitié. Ceux qui aiment à faire le bien en amusant ne trouveront jamais une meilleure occasion.

Il y aura du chant et de la musique, le souper sera suivi d'une partie de carte. Il y aura aussi d'autres choses, mieux vaut ne pas en parler aujourd'hui, ce sera une surprise, et une belle surprise. Ne manquez pas d'y venir car ne coûte que 25 cents pour entrer.

Nous avons eu la course de chevaux qu'on nous promettait. Malgré le froid intense la foule était nombreuse. Nous signalerons parmi nos visiteurs, MM. le notaire Beauveau, Ph. Beaulieu, de N-D. du Lac, Prime Thériault, de Thériault, A. Desautels de Siegas et Fred Cyr de Van Buren Mc.

Les chevaux en présence étaient ceux de :
 1ère classe, MM. Tétu, Thériault, Rice.
 2ème classe, M. Thibault, Sirois, Rice, St-Onge.
 Juges : T. M. Richards, et Ed. Ouellet.

Starter J. W. Hall.
 Dans la 1ère classe le cheval de M. Tétu arriva 1er avec un record de 35 secondes pour 1/4 de mille.

Dans la 2ème classe M. Thibault en le record de 35 seconde pour le 1/4 de mille.

La piste était belle. Un contrat a été donné pour l'entretenir ainsi tout l'hiver ce qui veut dire que nous aurons encore des courses avant longtemps.

AVIS DE LEGISLATION

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine session de la législature de la province du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant la "Grand Falls Railway Company" avec pouvoir de construire une ligne de tramway et autres travaux s'étendant de la ville de Grand Falls à la ligne internationale entre l'état du Maine et la province du Nouveau Brunswick, et ailleurs dans les comtés de Victoria et Madawaska.
 Daté ce 5ième jour de février A. D. 1914.

Notes Parlementaires

On commença, vendredi dernier, à voter les estimés en commençant par ceux des départements de l'hon. M. Hazen, ministre de la Marine et Pêcheries et du Service Naval. Presque toute cette semaine fut consacrée aux estimés, aux interpellations, questions et aux projets de loi privés. La semaine dernière, le premier-ministre avait annoncé qu'il soumettrait cette semaine le bill du remaniement des sièges, mais, probablement à cause de maladie qui le retient chez lui, cette importante question n'est pas encore à l'étude du parlement.

Lundi, M. Sinclair, député libéral de Guysborough, N. E., demanda au gouverneur d'établir des services rapides de bateaux pour le transport du poisson frais entre certains ports de sa province et les Etats-Unis. M. Hazen, en réponse, lui dit que le Ministère s'occupe de l'amélioration du transport de ce produit. Déjà des wagons réfrigérateurs sont attachés aux convois d'express afin de faciliter l'expédition du poisson frais des Provinces Maritimes sur le marché des grandes villes canadiennes.

M. Hazen fit l'importante déclaration qu'à l'avenir le Gouvernement fera construire au Canada les bateaux requis pour la protection des pêcheries et pour d'autres services. Le prédécesseur de M. Hazen, l'hon. M. Lemieux, ex-ministre de la Marine, etc., félicita le Gouvernement sur cette politique, et fut appuyé dans son approbation par les applaudissements de ses collègues de la gauche. On annonça en outre qu'un brise-glaces du type le plus moderne allait être construit, au coût d'un demi-million, pour tenir libre durant l'hiver le fleuve du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières.

Jeudi, on s'occupa du bill de M. Bickerdike, demandant l'abolition de la peine capitale. L'auteur prononça un plaidoyer assez argumenté en faveur de son projet de loi. Il qualifie la peine de mort infligée aux meurtriers "d'homicide légalisé" L'état, dit-il n'a pas plus droit que l'individu de commettre ce crime. M. Carvell est d'avis que le meilleur moyen d'empêcher le meurtre, autant que possible, est de réserver aux coupables la plus sévère des punitions, c'est-à-dire, la peine de mort. Son expérience de 25 ans comme avocat ne lui permet pas d'avoir des doutes sur cette question. Dans Maine, ayant une population égale à celles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et où la peine capitale est abolie, il y eut, l'année dernière, quatre fois plus de cas de meurtre que dans ces mêmes provinces. L'hon. Foster et le ministre de la Justice, l'hon. M. Doherty, s'opposent aussi au bill, tandis que l'hon. M. Graham, ex-ministre des

chemins de fer, le seconda. On ajourna indéfiniment la discussion.

M. Turgeon, de Gloucester, a voulu savoir si certains percepteurs de douanes de son comté avaient obtenu la permission de leur département avant de s'occuper de politique municipale. L'hon. M. Reid répondit qu'il n'y avait pas de règlement en rigueur à cet effet. M. Rhodes, de Cumberland, N. E., croit que, dans l'intérêt du service civil, on devrait défendre aux fonctionnaires publics de se mêler de politique municipale. M. Carvell n'est pas aussi sévère. Ceux dont la position n'est pas assez importante pour les permettre de vivre sur leur salaire ne devraient pas être empêchés de faire de la politique municipale.

M. Burnham, député conservateur de Peterborough, n'a pas été chanceux dans sa tentative d'abolir les titres au Canada. L'hon. M. Forter, qui remplaçait le premier-ministre, et Sir Wilfrid Laurier s'engagèrent dans une courte mais brillante discussion sur cette question où ils s'accordèrent à affirmer que le parlement n'avait certainement pas le droit d'empêcher sur les pouvoirs de Sa Majesté qui accorde ces titres. C'en fut assez pour tuer le bill. Quand les deux leaders s'entendent sur une question....

On croit que la discussion sur le bill du remaniement des sièges sera fort intéressante. Des prophètes prédisent une forte opposition à ce bill. Nous verrons peut-être.

Le ministre de la milice, l'honorable colonel Sam Hughes, a annoncé que cette année les soldats canadiens ne prendront pas part aux concours de tir à Bisley, Ang. Un nouveau règlement passé par la National Rifle Association de l'Angleterre ne permet pas à ces exercices l'usage de la carabine Ross. C'est comme protestation contre cette injustice que le ministre refuse d'envoyer nos franc-tireurs concourir avec ce désavantage à Bisley. Plusieurs députés libéraux, entr'autres MM. MacDonald et Carvell, ont chaleureusement félicité le Colonel Hughes sur son attitude.

En 1913, 886 Japonais, 5,988 Chinois et 88 Hindous immigrèrent au Canada. Les Chinois paient une taxe d'entrée de \$500 per capita. Les Chinois qui nous sont arrivés l'année dernière nous ont donc donné la jolie somme de \$2,994,000 pour venir résider avec nous. Qui ose croire que nous n'avons pas un beau pays ?

L'année prochaine, le Gouvernement devra payer \$786,000 aux chemins de fer canadiens pour le transport de la malle.

7 février 1914 ARGUS.

Abonnez-vous au "Madawaska"

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en Juin 1900
 SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL.

Capital autorisé, \$2,000,000.
 Capital payé, \$1,000,000.
 Réserve et surplus (au 31 Dec. 1913) \$637,874.

60 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brick

Conseil d'Administration
 Président - M. H. LAPORTE
 De la maison Laporte, Martin & Cie
 Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
 Vice-Prés. - M. W. F. CARSLY
 Capitaliste
 Vice-Prés. - M. T. BIENVENU
 Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd.
 Hon. LOUIS BEAUBIEN

Ex-ministre de l'Agriculture
 M. G. M. BOSWORTH
 Vice-Prés. - Canadian Pacific
 M. ALPHONSE RACIN
 De la maison de gros
 "Alphonse Racine & Co."
 M. L.-J.-O. BEAUCHEMI
 De la Librairie Beauchemin, Ltd.
 M. TANCREDIE BIENVENU
 Directeur Général-général

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou argents qui sont confiés à son Département d'Epargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

BUREAU DE CONTROLE
 (COMMISSAIRES CENSEURS)
 Prés. : HON. SIR ALEX. LACOSTE
 Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
 Vice-Prés. : Dr E. F. LACHAPLLE
 Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
 M. MARTIAL CHEVALIER
 Directeur Général
 Crédit Foncier Franco-Canadien

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
 LÉVILLE A. GAGNON, GÉRANT.

AUX MARCHANDS Du Madawaska

La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE

Limitee

Nous portons un stock considérable de

Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc.

Nous vendons les CLAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER CO., de Montréal

Nos Prix Sont Les Plus Bas

Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport.

Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par lettres ou par téléphone

Nos voyageurs sont sur la route avec nos échantillons d'automne et de printemps.

NOUS SOLLICITONS votre PATRONAGE

A. LEMIEUX, Gérant.

ECURIE THIBAUT

No. 18 Rue Lévis, - - FRASERVILLE, P. Q.

Aux Cultivateurs :

J'ai en mains 18 juments de choix, de 4 à 7 ans, pesant entre 1000 à 1300 lbs. Aussi : bons chevaux de buggie, ainsi que gros chevaux de chantiers.

Conditions Faciles. - - Ne tardez-pas
 Une visite est sollicitée.

J. C. THIBAUT

- ANCIENNE ECURIE DE -

G. N. PELLETIER & Cie

A VENDRE

50 chevaux de choix

Aussi, Foin, Avoine, Bois, etc. - Prix et conditions faciles

S'adresser à: TETU TETU & CIE

Successeurs de M. N. G. PELLETIER & Cie.

Phones National et Kamouraska Rue du Domaine

Abonnez-vous au "Madawaska"